

OUVERTURE / CLOTURE D'EXERCICE DANS EQUISIS

1. Remarques importantes

- Avant toute opération d'ouverture ou de clôture d'exercice, nous vous conseillons fortement d'effectuer une **COPIE DE SAUVEGARDE** de vos données (fichier portant l'extension ".4DD").
- Si vous travaillez avec une version d'EQUISIS réseau (plusieurs utilisateurs connectés simultanément via 4D Server), veillez, avant toute opération de clôture/ouverture, à ce qu'aucun autre utilisateur ne soit connecté à EQUISIS.
- Si vous travaillez avec la Gestion Commerciale d'EQUISIS, soyez bien conscient qu'une ouverture ou clôture d'exercice effectuée à partir du menu "Gestion de Stock" du fichier "Articles" a les mêmes effets (parfois irrémédiables) que l'ouverture et clôture effectuée à partir de la comptabilité d'EQUISIS !
- Si vous travaillez avec la version 3 d'EQUISIS, veillez à utiliser au minimum la version 3.0.75.
- Que vous utilisiez la version 3 d'EQUISIS ou une version antérieure, les procédures décrites dans ce document sont identiques. Les utilisateurs d'EQUISIS v3 n'auront cependant pas besoin de vérifier les périodes des journaux ouverts avant clôture (point 2 ci-dessous), puisque la notion de clôture mensuelle n'existe plus en v3. Par ailleurs, après toute procédure de clôture ou réouverture, EQUISIS v3 affiche une fenêtre de confirmation de la bonne centralisation des écritures de réouverture, ce que ne font pas les versions antérieures.
- EQUISIS permet de travailler sur 2 exercices comptables maximum (26 périodes, soit 2 x 12 plus les périodes d'ouverture "00"), un exercice minimum devant rester ouvert. Ainsi, si deux exercices sont ouverts, il vous faudra d'abord clôturer le plus ancien avant d'ouvrir un nouveau. Avant de procéder aux opérations de clôture/réouverture, il convient dès lors de vérifier quels sont les exercices ouverts. Pour cela, ouvrez par exemple le menu "Etats/Balances" et ouvrez le menu déroulant en haut de l'écran pour vérifier les périodes ouvertes.
- Entre une clôture et une ouverture d'exercice, veillez à quitter puis à redémarrer EQUISIS

2. Clôture d'un exercice (2 exercices comptables sont ouverts)

- Si vous n'êtes pas sûr d'avoir reporté les soldes de vos comptes généraux après la dernière opération comptable de l'exercice à clôturer, faites-le dès à présent. Pour cela, choisissez "Ouverture d'un nouvel exercice" dans le menu "Comptabilité" et confirmez les messages suivants comme suit :
 - a) "Réouverture des comptes généraux ?" => répondez "OK"
 - b) "Optez-vous pour un exercice long ?" => répondez "Annuler" si votre exercice porte sur 12 mois.
 - c) Reportez-vous ensuite au point 3 ci-dessous (paragraphe 2 et 3).
- Pour clôturer un exercice, votre compte de résultat à la fin de cet exercice doit être soldé. Commencez dès lors par le vérifier en imprimant la balance de cet exercice à clôturer. Si un bénéfice ou une perte doit être reporté, il convient d'abord de réaliser l'OD nécessaire en dernière période de l'exercice à clôturer, de la centraliser, puis de lancer une dernière réouverture des comptes généraux.
- Pour pouvoir ouvrir un nouvel exercice, il convient d'abord de clôturer l'exercice le plus ancien. Si vous utilisez une version antérieure à EQUISIS v3, veillez à vérifier qu'aucun journal ne soit ouvert dans une période de l'exercice à clôturer. Allez ainsi dans le menu "Comptabilité/Saisie Compta



Générale" et vérifiez la période ouverte de chaque journal : le cas échéant, ouvrez-le dans une période adéquate.

- Certains listings ne peuvent plus être imprimés après clôture. Aussi, veillez avant clôture à imprimer et contrôler les documents suivants :
 - Journaux (centralisateur, globaux et détaillé)
 - Balance des comptes clients, fournisseurs, et comptes généraux, en vérifiant si le solde des comptes particuliers clients et fournisseurs est égal au montant du centralisateur client et fournisseurs
 - Grand-Livre des clients, fournisseurs et comptes généraux
 - Listing TVA
 - Bilan et compte de résultat
- Une fois ces vérifications effectuées, vous pouvez alors passer à la clôture générale de l'exercice. Pour cela, ouvrez le menu "Comptabilité/Clôture annuelle". Le programme vous demandera confirmation des éléments suivants :
 - a) "Vous souhaitez clôture l'année 20xx ?" => répondez "OK"
 - b) "Optez-vous pour un exercice long ?" => répondez "Annuler" si votre exercice fait 12 mois.
 - c) "Clôture définitive de l'exercice ?" => répondez "OK"
 - d) Si vous êtes en v3 d'EQUISIS: affichage d'une fenêtre de confirmation de la bonne centralisation des écritures de réouverture
 - e) "Exercice clôturé définitivement" => répondez "OK"
- Une fois achevée la procédure de clôture de l'exercice, nous vous conseillons de vérifier que la réouverture des comptes généraux a été effectuée correctement en période 00 du nouvel exercice. En version 3, une fenêtre apparaîtra automatiquement, affichant le statut de centralisation de la ou des écriture(s) de réouverture. Si vous utilisez une version antérieure, vérifiez que cette réouverture a bien été centralisée dans cette période 00 (journal d'Opérations Diverses "EQ&").
- Nous vous conseillons ensuite d'imprimer une balance des Comptes Généraux des périodes de 00 à 12 de l'exercice clôturé et la balance de 00 de l'exercice ouvert, et d'en comparer les soldes. Le solde général devant être égal à 0 sur les deux documents.
- Avant d'ouvrir l'exercice suivant, quittez le programme et redémarrez-le, puis reportez-vous au point 3 ci-dessous.

3. Ouverture d'un nouvel exercice (un seul exercice comptable est ouvert)

- Ouvrez le menu "Comptabilité/ouverture d'un nouvel exercice". Si un seul exercice est ouvert, le programme vous demandera confirmation des éléments suivants :
 - a) "Ouverture d'un nouvel exercice : 20xx ?"
 - b) "Disposez-vous d'un backup et de quelques Megabytes d'espace disque ?"
 - c) "Réouverture des comptes généraux ?" => répondez "OK"
 - d) "Optez-vous pour un exercice long ?" => répondez "Annuler" si vous exercice fait 12 mois.
 - e) Si vous êtes en v3 d'EQUISIS: affichage d'une fenêtre de confirmation de la bonne centralisation des écritures de réouverture

Remarque : si vous choisissez l'option "Comptabilité/ouverture d'un nouvel exercice" alors que deux exercices sont déjà ouverts, EQUISIS vous proposera de rouvrir vos comptes généraux, puis demandera si vous optez pour un exercice long (point 2 ci-dessus).

- Une fois achevée la procédure d'ouverture du nouvel exercice, nous vous conseillons de vérifier que la réouverture des comptes généraux a été effectuée correctement en période xx00.



En version 3, une fenêtre apparaîtra automatiquement, affichant le statut de centralisation de la ou des écriture(s) de réouverture. Si vous utilisez une version antérieure, vérifiez que cette réouverture a bien été centralisée dans la période xx00 du journal d'Opérations Diverses EQ& ("Réouverture EQ").

- Nous vous conseillons ensuite d'imprimer une balance des clients, fournisseurs et comptes Généraux de (x-1)00 à (x-1)12 et les balances de xx00, et d'effectuer les comparaisons suivantes :
 - Solde de la balance clients (x-1)00 à (x-1)12 = au(x) centralisateur(s) de la balance des comptes généraux (x-1)00 à (x-1)12 (généralement le compte 400 000)
 - Solde de la balance fournisseurs (x-1)00 à (x-1)12 = au(x) centralisateur(s) de la balance des comptes généraux (x-1)00 à (x-1)12 (généralement le compte 440 000)
 - La balance des comptes généraux (x-1)00 à (x-1)12 est bien soldée (Total débit=total crédit)
 - Balance fournisseurs (x-1)00 à (x-1)12 = Balance fournisseurs (xx)00
 - Balance clients (x-1)00 à (x-1)12 = Balance clients (xx)00
 - Solde de la balance clients (xx)00 = au(x) centralisateur(s) de la balance des comptes généraux (xx)00 (généralement le compte 400 000)
 - Solde de la balance fournisseurs (xx)00 = au(x) centralisateur(s) de la balance des comptes généraux (xx)00 (généralement le compte 440 000)

Important : A chaque fois que vous encoderez par la suite des O.D. en exercice x-1, il vous faudra ensuite lancer la réouverture des comptes généraux en période x00. Pour cela, choisissez "Ouverture d'un nouvel exercice" dans le menu "Comptabilité" et reportez-vous au point 2 ci-dessus.

- Avant de procéder à la clôture de l'exercice le plus ancien (ce qui n'est absolument pas nécessaire immédiatement, puisque vous pouvez travailler sur deux exercices simultanés), quittez le programme et redémarrez-le. Ensuite, reportez-vous au point 2 ci-dessus.

4. Module "Gestion Commerciale"

- La gestion commerciale est liée au module "Comptabilité". Ainsi, si vous utilisez la Gestion Commerciale en liaison avec la comptabilité, il n'est pas nécessaire d'effectuer de manipulation supplémentaire.
- Par contre, si vous ne disposez pas du module "Comptabilité Générale", vous devez ouvrir ou clôturer un exercice à partir de la Gestion Commerciale d'Equisis. Les étapes à suivre sont exactement les mêmes que pour une ouverture ou clôture comptable. La seule différence réside dans le fait que les points de menu "Ouverture d'un nouvel exercice" et "Clôture annuelle" sont accessibles à partir du fichier "Articles", via le menu "Gestion de Stock". Et bien entendu qu'il n'est pas nécessaire de procéder aux vérifications comptables mentionnées plus haut dans ce document.
- En ce qui concerne le contrôle et la correction automatisée de vos inventaires, nous vous invitons à vous reporter au chapitre 10 ("menu Ecritures stock") de l'aide d'EQUISIS, accessible à partir du menu "Fichier/Aide").

Important : Soyez bien conscient qu'une ouverture ou clôture d'exercice effectuée à partir du menu "Gestion de Stock" du fichier "Articles" à les mêmes effets (parfois irrémédiables) que l'ouverture et clôture effectuée à partir de la comptabilité d'Equisis !

